

# Département du Loiret (45)

## Élaboration d'un schéma départemental de mobilité

**Maitre d'Ouvrage :** Conseil départemental du Loiret

**AMO Mobilité Durable :** Vizea

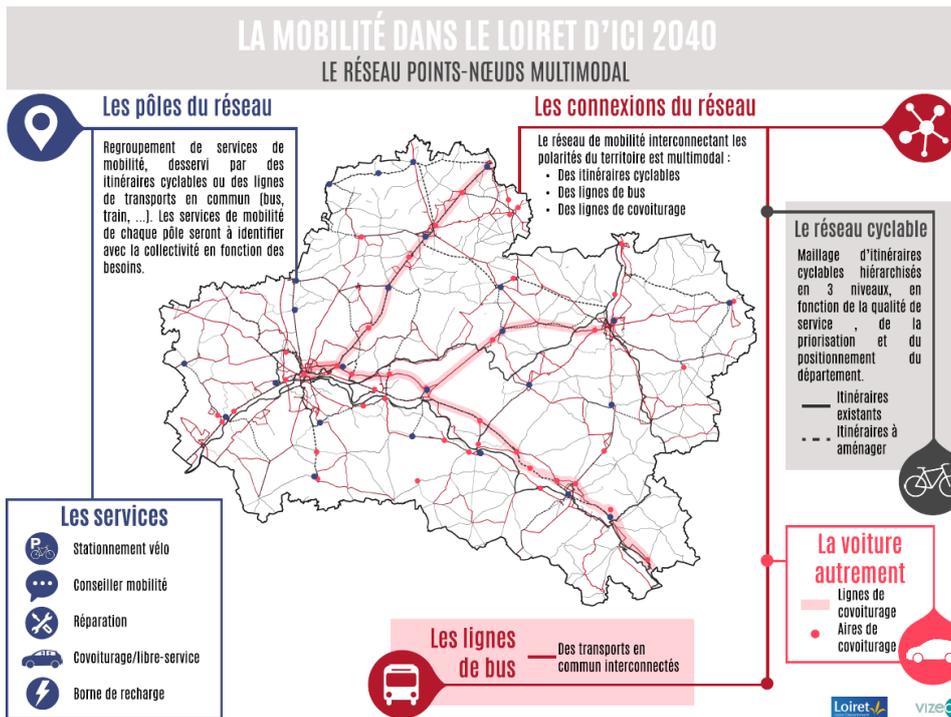
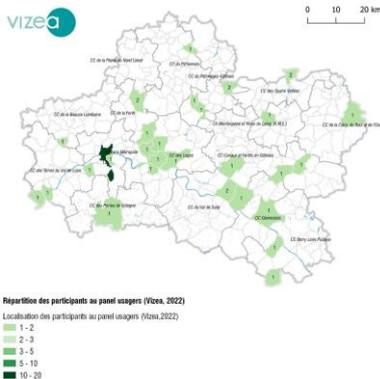
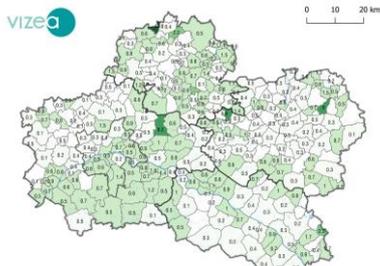
### Territoire :

- 680 434 habitants
- 16 EPCI
- 326 communes
- Le territoire est marqué par son caractère rural et son étendue. Sur le territoire, les densités de population sont très diversifiées.

**Durée de la mission :** 8 mois

### Éléments clés de la mission :

- Diagnostic des mobilités sur le territoire
  - o Enquête en ligne et cartographie participative à destination des usagers : 3 500 et 350 réponses
  - o 15 monographies usagers
  - o Enquête en ligne et cartographie participative à destination des communes
  - o Analyse des documents existants
  - o Recensement des données cartographiques disponibles
- Démarche globale de co-construction avec les habitants et les acteurs du territoire
  - o Entretiens
  - o 5 ateliers territoriaux
- Définition d'orientations stratégiques
- Elaboration d'un réseau points-nœuds multimodal
- Élaboration d'un programme d'actions



Le Département du Loiret, situé dans la région Centre-Val de Loire, est caractérisée par des communes à la densité diversifiée. A l'ouest, la métropole d'Orléans polarise les emplois et concentre les aménités de transports (lignes SNCF, tramway, bus...) tandis qu'à l'est, les communes plus rurales sont polarisées par les pôles secondaires de Montargis, Pithiviers, Sully-sur-Loire et Gien et leurs habitants dépendants de la voiture individuelle.

Aujourd'hui, la voiture individuelle est le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements domicile-travail dans le département du Loiret avec 78% des parts modales. Dans les territoires ruraux en particulier, les usagers sont particulièrement dépendants de ce mode de transport. Cela s'explique en partie par le manque d'alternative, l'importance des distances à parcourir ainsi que la présence de nombreuses coupures linéaires comme le réseau départemental structurant.

La stratégie développée dans le cadre de ce schéma est de créer un maillage composé de pôles de mobilité proposant un panel de services connectés entre eux par un réseau multi-mobilités. Ce schéma de mobilité redéfinit l'organisation globale du réseau et apporte des solutions de mobilité adaptées à chaque bassin de vie du département du Loiret. A terme, grâce au nouveau maillage prévu, chaque usager habitera à moins de 15 km d'un pôle de mobilité. L'ensemble des actions mises en place dans le cadre du réseau points-nœuds multimodal permettront de réduire la dépendance à la voiture individuelle et donc contribuer à réduire l'empreinte carbone des déplacements sur le département.

Les atouts du réseau :

- Un maillage territorial assuré et l'absence de rupture de continuités
- Un juste effort des investissements des territoires en fonction du potentiel de déplacement entre deux pôles
- Une simplicité de lecture et d'utilisation pour les usagers
- Une massification des moyens pour les financeurs
- Une boîte à outils mobilisable en fonction des besoins pour les collectivités

